

qui entrent pour une très forte fraction dans le commerce international.

Je me souviens d'avoir été quelque peu surpris, il y a environ vingt ans, lorsque je suis venu à Ottawa pour la première fois du Manitoba et que j'ai commencé à entendre parler de la morue salée, d'entendre quelqu'un des provinces Maritimes dire qu'au Canada avant 1949 la proportion de la morue salée exportée comparativement à la production totale était exactement la même que dans le cas du blé. Bien entendu, maintenant que Terre-Neuve fait partie du Canada, la proportion de morue salée qu'il faut vendre à l'étranger, ou renoncer à vendre, est beaucoup plus considérable que la proportion de blé. Dans bien des parties des provinces de l'Atlantique, la morue salée est tout aussi importante que le blé dans l'Ouest du Canada, et je suis sûr que le ministre en conviendra.

Cependant, le gouvernement n'a guère démontré jusqu'à maintenant à la Chambre qu'il a pris des mesures conformes à l'importance de l'industrie de la morue pour une très grande partie du pays. Je me rappelle avoir lu avec quelque étonnement dans le *News* de St-Jean du 8 juillet 1957, il y a tout juste un peu plus d'un an, la première déclaration que le premier ministre a faite au sujet du fameux programme de détournement, quand il s'est adressé aux journalistes à sa descente d'avion, sans d'abord consulter ses collègues, à son retour du Royaume-Uni. C'était une déclaration qui, à mon avis, passera dans l'histoire comme une des plus irréflechies qu'ait jamais faites un premier ministre du Canada.

Au cours de cette entrevue relatée dans la dépêche de la *Presse canadienne* qui a paru dans le *News* de St-Jean, on posait des questions au premier ministre sur l'adhésion projetée du Royaume-Uni à une zone de libre-échange qui devait entourer le Marché commun d'Europe que six pays d'Europe venaient juste d'approuver. Je cite un extrait de cet article, tel qu'il a été reproduit dans le journal:

A propos de la participation de la Grande-Bretagne au projet de zone européenne de libre échange, M. Diefenbaker a déclaré que le Canada considérerait "d'un bon œil" ce programme, à condition que les produits agricoles du Commonwealth n'y soient pas inclus. Il a ajouté que la Grande-Bretagne penche également dans ce sens, bien que certains pays du continent ne soient pas du même avis, et que le Royaume-Uni se rend compte qu'inclure ces produits serait dangereux, non seulement pour le Canada, mais également pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. On lui a demandé s'il incluerait le poisson dans les denrées à exclure. "Je ne crois pas que ce détail soit très important", a-t-il répondu.

Je sais que le premier ministre ne voulait pas dire,—et je ne voudrais certes pas donner

à croire qu'il voulait dire,—que le poisson n'est pas une question très importante. Ce qu'il a voulu dire, c'est que, selon lui, le poisson n'est pas une question très importante en ce qui concerne le projet de zone européenne de libre-échange. C'est là une opinion que je ne partage pas et j'espère certainement que le ministre du Commerce nous dira avant la fin du débat sur ses crédits qu'il ne la partage pas lui-même.

Le Marché commun, comme le sait très bien le ministre, comprend la France et l'Italie, et, comme le ministre le sait également, la France dispose, pour ce qui est de sa production de morue salée, d'une base en Amérique du Nord: les îles Saint-Pierre et Miquelon. Maintenant qu'il doit exister un marché commun entre la France et l'Italie et certains autres pays d'Europe, il y aura évidemment un régime douanier commun et les difficultés que nous avons connues au cours des ans à écouler en Italie une partie de notre poisson salé de Terre-Neuve augmenteront probablement, si l'on ne songe pas sans relâche à tous les aspects de ce problème. C'est pourquoi,—et je n'ai pas l'intention de contrevenir au Règlement en étudiant cette question maintenant; je ne fais que la signaler,—nous, de ce côté-ci de la Chambre, avons été si renversés lorsque le ministre des Finances a annoncé l'autre jour dans son exposé budgétaire qu'il espérait négocier avec GATT une entente destinée à augmenter le tarif douanier de la nation la plus favorisée en ce qui concerne le drap de laine.

Le drap est devenu l'un des plus importants articles d'exportation de l'Italie, qui est, on le sait, l'un de nos meilleurs clients, non seulement pour ce qui est du poisson, mais aussi pour ce qui est du blé, de la farine et d'un nombre considérable d'autres produits. C'est également un pays où nous vendons beaucoup plus que nous n'achetons. Nous n'avons pas l'impression,—notamment en ce moment, alors que, à cause du Marché commun, le marché italien a besoin d'être protégé beaucoup plus jalousement et plus attentivement que jamais pour ce qui est du poisson,—que le gouvernement doit faire quoi que ce soit qui atteigne les exportations de l'Italie vers le Canada, ce qui pourrait provoquer des représailles, ou la possibilité de représailles, de la part de ce pays. J'assure au ministre que tous ceux d'entre nous qui représentent des circonscriptions de pêche de l'Est du Canada éprouveront de sérieuses craintes au sujet de cet aspect de la situation.

Et maintenant j'ai lu hier dans le *Telegram* de Saint-Jean du 9 juillet que NAFEL, l'organisme de vente du poisson salé de Terre-Neuve, a signé un contrat de vente de 40,000 quintaux de morue salée à l'Italie cette année,